Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1998)

Heft: 107

Artikel: La Mélusine du zinc

Autor: Delahaye, Marie-Claude

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-847647

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

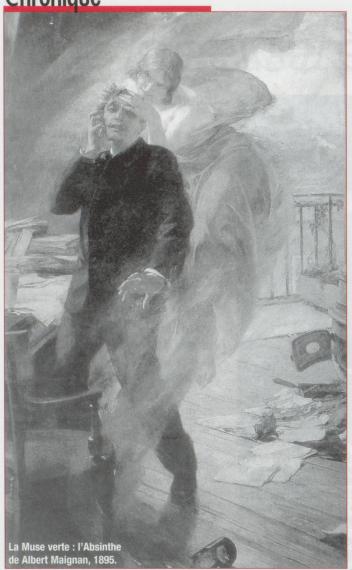
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique



ans un charmant petit vallon suisse, si vous savez être disert et inspirer confiance, l'aubergiste ne tardera pas à sortir une bouteille de sa réserve personnelle. Vous aurez alors le privilège d'en «troubler une» avec lui. Étrange magie ! En un rien de temps, l'ambiance change. On s'assure que l'on est bien seuls, entre gens de bonne compagnie. On se resserre autour de la table pour assister à la préparation du fameux breuvage. Comme par enchantement, les conversations s'animent, les langues se délient. Et l'on apprend que le Père Untel, du village voisin, s'est fait surprendre par les gendarmes fédéraux en train de distiller dans sa soupente. Voilà un endroit où la tradition s'accroche malgré les tracasseries de l'administration qui n'est d'ailleurs pas dupe. Ce n'est un secret pour personne. Il n'y a pas si longtemps, La Tribune de Genève écrivait :

La Mélusine du zinc

Muse des poètes au XIXº siècle, l'absinthe fut adulée avant d'être chargée d'anathème. Rendait-elle fou et criminel ? L'interdiction de la «dernière amie» n'aura pas eu raison du mythe : rendue à la clandestinité, la «fée verte» continue de faire rêver.

Marie-Claude Delahaye

«La distillation de l'absinthe, malgré la loi interdisant sa fabrication, continue dans le Val-de-Travers

à susciter un vif intérêt. La "bleue" ou la "fée verte" comme on la désigne fréquemment est illicitement et en grandes quantités toujours fabriquée...». Le Val-de-Travers! Un nom si chargé de poésie qu'on sent bien qu'il a dû s'y passer quelque chose. C'est à la fin du XVIIIe siècle que vivait là, plus précisément dans le village de Couvet, le Dr Ordinaire, un médecin français exilé de Franche-Comté pour des raisons politiques. Décrit comme un original par les habitants du canton, il parcourait en tous sens le Val-de-Travers monté sur son petit cheval corse qu'il appelait «La Roquette». Il exerçait tout à la fois la médecine et la pharmacie, comme cela se pratiquait alors. Dans les cas graves, il prescrivait un élixir fabriqué à partir de plantes macérées dans de l'alcool dont il tenait la formule d'une vieille femme de Couvet, la mère Henriod. Les malades s'en trouvaient bien ce qui n'échappa pas à un certain major Dubied. À la mort du Dr Ordinaire, le major acheta la formule de l'élixir à sa gouvernante, Mademoiselle Grandpierre et avec ses fils et son gendre Henri-Louis Pernod, installa en 1797 la première fabrique d'absinthe à Couvet.

Dr Ordinaire

C'est ainsi que l'absinthe passa du domaine de la thérapeutique équivoque à celui de boisson apéritive. Autrefois prescrit pour combattre la fièvre et stimuler l'appétit, ce breuvage quitte l'officine et devient, grâce à son ancienne réputation, le complément indispensable d'une bonne cave. En 1805, devant le succès de cette nouvelle boisson apéritive et l'accroissement de la demande, Henri-Louis Pernod décide de créer sa propre entreprise. Pour des raisons fiscales, il s'installe alors en France, à Pontarlier dans le Doubs. Avec une première distillerie qui avait pour nom «Pernod Fils», commençait alors en France, l'aventure de l'absinthe.

Au début du XIX° siècle, l'apéritif tel qu'on le connaît aujourd'hui n'existait pas. Quelques amers et quinquinas faisaient leur timide apparition . Lorsqu'il s'agissait de boire avant le

repas, à la maison aussi bien que dans les établissements publics, c'était surtout le vin qui était à l'honneur. Et puis survint l'absinthe...

L'absinthe avait tout pour être populaire : cette saveur anisée, nouvelle pour l'époque, cet air faussement anodin dû au fait qu'il fallait y ajouter de l'eau fraîche, ce qui en faisait une boisson désaltérante et apparemment légère. Et enfin, elle demandait une préparation originale, un cérémonial particulier qui fit de sa consommation un véritable rite social.

Les plantes qui composaient l'absinthe étaient : la grande absinthe, l'anis vert, la badiane ou anis étoilé, le fenouil, la mélisse et l'hysope. Toutes ces plantes aromatiques étaient mises à macérer 24 à 48 heures dans de l'alcool neutre puis distillées. En fin de distillation, l'alcool obtenu était chargé des huiles essentielles des plantes qui lui communiquaient leurs arômes. L'absinthe n'est donc pas une liqueur comme on a coutume de le dire mais un alcool non sucré à 75°. D'ailleurs, son amertume lui a donné son nom, puisque absinthe signifie en grec ancien qu'il est impossible de boire ou privé de douceur. Pour la rendre consommable et douce au palais, il fallait donc la sucrer. Pour

cela, on posait sur le verre, toujours haut et large puisqu'on ajoute 6 à 7 volumes d'eau, une cuillère percée dite cuillère à absinthe sur laquelle on déposait un sucre. Et, à l'aide d'une carafe ou d'une fontaine, on faisait tomber l'eau fraîche en un fin filet sur le sucre. Celui-ci se désagrège lentement et l'eau sucrée passant au travers des trous de la cuillère tombe doucement au fond du verre. Des volutes opalescentes se forment, s'élèvent puis l'emplissent entièrement, fruits d'une mystérieuse alchimie entre l'eau et les essences des plantes maintenues en dissolution dans l'alcool.

L'heure verte

Ainsi, les consommateurs prenaient leur temps, devisant en attendant que leur absinthe se trouble. Ce moment de détente pris au café, en compagnie, est devenu rapidement un moment privilégié. C'était l'heure verte.

L'absinthe fait son chemin. En 1830, elle devient vraiment la boisson à la mode. C'était l'époque de la conquête de l'Algérie. Les militaires s'étaient vite aperçus des vertus curatives de l'absinthe et l'avaient emportée dans leur paquetage. Ajoutée à l'eau putride des marais,

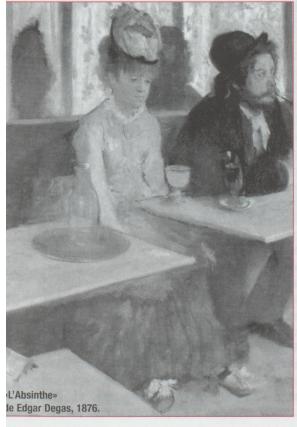
elle les protégeait des fièvres et de la dysenterie. Ils prirent goût à ce breuvage et à leur retour en France, attablés dans les cafés des boulevards, continuèrent à absorber leur boisson favorite. Ces conquérants seront vite imités par la bourgeoisie admirative et par les artistes, toujours à la recherche de plaisirs nouveaux capables d'augmenter leur sensibilité et leur pouvoir de création. L'absinthe est alors une boisson chic. Plus chère que le vin, elle demeure le petit plaisir d'une élite. Tous les artistes «s'adonnent à la verte avec passion». Les poètes la louent ou la fustigent selon leurs états d'âme. Les artistes lui donnent un visage. C'est Manet qui, le premier, en 1859, osera montrer le réalisme de la vie qui l'entourait. Il demande au chiffonnier Collardet, qui mendiait

sur les marches du palais du Louvre de poser pour lui. Le tableau Le Buveur d'Absinthe, unanimement refusé au Salon de Paris, fait scandale. En 1876, Degas connaît les mêmes déboires avec son tableau L'Absinthe. Il avait demandé à deux de ses amis de poser pour lui : la comédienne Ellen André et le peintre graveur Marcellin Desboutin. Tous deux furent éreintés par la critique et le tableau n'eut pas les faveurs au Salon. Pour tous ces peintres dits «impressionnistes», il ne restait qu'une solution : exposer dans les cafés. Le café devient alors un lieu social et culturel très important. Musset joue aux échecs au Café de la Régence, Baudelaire console Manet au café des Variétés. Verlaine et Rimbaud riment au Rat-Mort, Degas devise à la Nouvelle-Athènes avec Toulouse-Lautrec, Gauguin et Van Gogh. C'est au café que l'on se fait connaître et c'est de là que partiront tous les grands mouvements artistiques. Il n'y a donc rien d'étonnant, à une époque où l'on s'attache à sortir d'un académisme de bon aloi, à ce que tous les artistes représentent ce qui les entourait c'est-à-dire la vie de café avec, en premier plan, le verre d'absinthe.

La canne de Lautrec

La plupart des artistes, même s'ils ont été sensibles au thème de l'absinthe, ne buvaient pas. Seul Toulouse-Lautrec ne se séparait jamais de sa canne à système, qui contenait un petit verre et une fiole d'absinthe. Chez lui, il raffinait. Il composait dans son atelier pour ses amis, la chanteuse Yvette Guilbert et le chanteur compositeur Aristide Bruant, un cocktail de son invention. un mélange d'absinthe et de cognac au nom évocateur de «tremblement de terre».

Vers 1870, l'absinthe jusqu'alors réservée à une élite se démocratise. Elle ne fait plus l'exclusivité des beaux établissements mais gagne les petits bistrots, les caboulots qui regorgent de monde les soirs de paye. Les marchands de vin, puis les fruitiers et même les charbon-



hronique niers vendent de l'absinthe si bien

«qu'à la sortie des ateliers, sur les places, dans les rues, en été, perce le relent anisé de toutes les demies dégustées». L'absinthe tend à devenir meilleur marché que le vin, qu'elle commence à

concurrencer. Fait de société nouveau, la femme qui se contentait à la fin du repas d'une petite «liqueur de dames» prend désormais l'apéritif et se met à l'absinthe. Rançon de son succès, la fée verte devient vite le symbole de l'alcoolisme. Un alcoolisme qui prend des allures de fléau dès la deuxième moitié du XIXº siècle. Cette alcoolisation intense qui atteignit surtout les classes ouvrières émut, à

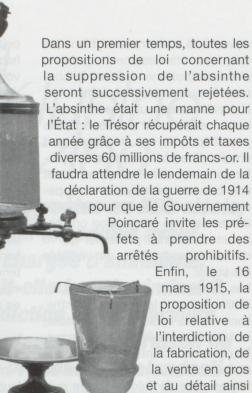
lui attribue tous les maux : l'arrêt de la natalité, les maladies des organes digestifs et des centres nerveux, l'extension de la tuberculose, l'augmentation de la criminalité, l'envahissement des hôpitaux et des asiles d'aliénés.

juste titre, médecins et

hygiénistes. À l'époque, on

L'idée de la toxicité de l'essence d'absinthe remontait à 1868, date à laquelle le Dr Magnan avait commencé à faire des observations sur des suiets accoutumés. Il avait constaté que ceux qui absorbaient de l'absinthe en excès présentaient bien tous les signes de l'alcoolisme banal, notamment du délire et des tremblements mais avaient, en plus des crises épi-

leptiformes caractéristiques. Un courant très sérieux en faveur de la prohibition de l'absinthe commence à se manifester avant 1900. Une ligue nationale contre l'alcoolisme est créée. En 1906, la ligue lance une pétition nationale et son mot d'ordre : «Supprimons l'absinthe !». Devant le succès de la pétition, les syndicats du corps médical se rallient, suivis par les 1200 syndicats puissants de l'agriculture regroupant des milliers de viticulteurs alors en crise grave. La formule choc du Matin «Tous pour le vin, contre l'absinthe !» est récupérée par les défenseurs de la vigne.



Guerre au poison

que la circulation

de l'absinthe est

l'unanimité.

acceptée à

En Suisse, une campagne antiabsinthe très active était menée depuis 1889 par la société d'abstinence «La Croix Bleue». C'est pourtant le crime atroce de Lanfray, un vigneron de Commugny, qui déchaîna les passions et entraîna la prohibition du breuvage de mort : le soir du 28 août 1905, Lanfray tua d'un coup de fusil sa femme enceinte et ses deux fillettes. Le quadruple crime fut mis sur le compte de l'absinthe. Les adversaires du «péril vert» profitent de ce fait divers pour se mobiliser : le canton de Vaud lance la première pétition. Les esprits s'échauffent sous les cris de «Mort à l'absinthe, guerre au poison !». Quelques semaines plus tard, Genève dépose à son tour sa pétition devant le Grand Conseil. Les 13 et 14 avril 1907, une loi sur l'interdiction de la vente au détail d'absinthe est confirmée par votation populaire. L'année suivante, la fabrication, la vente en gros et l'importation sont rendues hors la loi. L'absinthe disparaît définitivement en octobre 1910. Elle sera remplacée dès 1922 par des similaires ani-



sés qui font aujourd'hui l'objet d'une stricte réglementation quant à leur teneur en essences de plantes et à leur titre alcoolique qui ne doit pas excéder 45°. La plante d'absinthe, dont l'huile essentielle est convulsivante à haute dose, est naturellement bannie.

Morte, la fée verte ? Allons donc !... N'a-t-elle pas fait encore scandale, il y a quelques années par Président interposé ? En 1983, François Mitterand, alors en voyage officiel à Neuchâtel, déguste une spécialité maison : le soufflé glacé à la fée verte. Mais la loi, c'est la loi et les autorités qui fermaient les yeux depuis des années les ouvrirent. L'hôtelier fut inculpé pour trafic illicite d'absinthe. Il renia alors la fée disant qu'il avait utilisé du pastis. Mal lui en prit car il fut accusé immédiatement de tromperie sur la marchandise. Il écopa d'une amende et d'une peine de prison pour avoir osé escroquer les premières papilles de France. Le jugement final décida toutefois le sursis, ce qui permit au restaurateur d'indiquer sur sa carte : «Le dessert dont on parle !»

À l'époque, cette affaire a rejailli sur tout le canton, notamment sur le



Val-de-Travers, qui ne cache pas que certains distillent, un peu, pour leur consommation personnelle. C'est ainsi que dans La Gazette de Suisse du 7 mai 1995, on pouvait lire: «un septuagénaire du Val-de-Travers a été condamné cette semaine par le Tribunal de Môtiers à 500 Francs suisses d'amende. Il avait distillé 150 litres d'absinthe pour son usage personnel au cours des trois dernières années. Les juges n'ont pas été sensibles aux arguments du prévenu qui évoquait les vertus médicinales de la fée

verte. En plus de l'amende à payer, il devra détruire 66 litres du fameux breuvage découverts lors de la perquisition». En décembre 1993, le conseiller régional fribourgeois Bernard Rohrbasser a présenté une motion devant les Chambres en vue de la suppression de l'article 32 ter de la Constitution fédérale, interdisant l'absinthe. La motion fut rejetée à la grande satisfaction du Val-de-Travers qui envers et contre tous tient à garder son héroïne clandestine. En autorisant l'absinthe, on tuerait la mythique fée verte.



Marie-Claude Delahaye est l'auteur de plusieurs ouvrages de référence :

- L'Absinthe, Histoire de la fée verte, éditions Berger-Levrault, 1983.
- L'Absinthe, Art et histoire, éditions Trame Way, 1990.
- L'Absinthe, revue trimestrielle parue de janvier 1992 à décembre 1995.
- Le livre du pastis, Z'éditions, 1994.

Elle a ouvert en juin 1994 le Musée de l'Absinthe à Auvers-sur-Oise, la ville qui accueillit les Impressionnistes et où Van Gogh termina sa vie. Le musée offre un regard sur la vie de café si importante dans la société et le milieu artistique du XIX° siècle.

Renseignements pratiques

Adresse: 44, rue Callé - 95430 Auvers-sur-Oise Téléphone et fax: 01 30 36 83 26

Le musée est ouvert tous les week-ends, toute l'année de 11 h à 18 heures. Du mercredi au dimanche de juin à septembre, de 11 h à 18 heures.

Les groupes sont reçus tous les jours, toute l'année, sur rendez-vous.

La Nouvelle Revue neuchâteloise a consacré son numéro de l'été 1997 à l'absinthe, sous le titre Les années vertes ou la fée au fond du verre : Pierre-André Delachaux y conte, en guise d'apéritif, quelques anecdotes locales autour de la fée verte. Vous pouvez vous la procurer en vous adressant à : La Nouvelle Revue Neuchâteloise, Case Postale 1827, 2002 Neuchâtel 2, tél. : 00 41 32 926 04 74